

Maintien et Actualisation des Compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

Adapté aux risques spécifiques de l'entreprise

Organisation de la formation :



Public visé

Sauveteurs Secouristes du Travail



Effectif par session

Minimum 4, Maximum 10 participants



Accessibilité

Nos formations peuvent-être accessibles aux personnes en situation de handicap, nous contacter pour toute demande d'aménagement



Dates et durée de formation

Minimum 7 Heures sur 1 journée (+ durée supplémentaire si option module spécifique)



Lieu de la formation

Locaux, espace à disposition par le client ou l'organisme
Adresse mentionnée sur la convention et la convocation



Prérequis

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée par l'Assurance Maladie Risques Prof. et l'INRS.



Moyens techniques et pédagogiques :

Ordinateur, vidéoprojecteur

Support pédagogique, multimédia, cours, film, photo.
Matériel de Secourisme : (Mannequins, Défibrillateur de formation...)

Plan d'intervention et d'actions de prévention de l' INRS
Aide mémoire individuel remis aux stagiaires



Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel adaptée à l'activité des apprenants et aux risques spécifiques de l'entreprise.

Alternance d'exposés interactifs, d'études de cas, d'analyse de situations de travail ou d'accident avec l'apprentissage des gestes techniques et de nombreux exercices pratiques.



Intervenant(s)

Formateur SST Certifié par l'INRS, Organisme habilité par l'Assurance Maladie Risques Prof. et l'INRS



Modalités et délais d'accès :

Apprenants sélectionnés par le commanditaire de la formation selon les prérequis énoncés
Délai ouverture session : 2 semaines minimum.



Tarif et conditions générales de vente:



Offre tarifaire avec C.G.V. communiquée sur demande selon options retenues

Contacts :

Informations et inscriptions;

Responsable pédagogique et référent handicap :

Marie Châtelet **02 99 96 43 71** marie@jfc-formation.fr

SARL JFC FORMATION - 6 rue de Fougères 35500 Vitré -

Code APE 8559A - RCS Rennes 508 647 872 000 37 - Numéro

Déclaration d'activité enregistrée auprès du préfet région

Bretagne 53350567035

Formation éligible au CPF - Fiche France Compétences RS727



Objectifs pédagogiques, compétences visées

Maintenir et Actualiser les compétences SST pour :

Etre capable d'intervenir face à une situation d'accident

Etre capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels de son entreprise.



Références réglementaires

Prévention et secours Code du travail L4121-1 à 3 / R4224-14 à 16

Formation - Code du travail L4141-2 à 4, 13, R4141-17 à 20 / Référentiel de formation de l'Assurance Maladie Risques Professionnels/INRS, circulaire CNAMTS n° 32/2010 du 03/12/2010



Contenu, progression pédagogique :

Déroulement :

1ère demi-journée :

Présentation du formateur JFC Formation, de la formation, son organisation et ses adaptations en temps de pandémie.

Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours

Actualisation de la formation face aux éventuelles modifications ou évolutions

Maintien et Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail

2ième demi-journée :

Maintien et Actualisation des compétences du Sauveteur Secouriste du Travail (Suite et fin)

Epreuves certificatives

Bilan de formation

Contenus :

- Les notions de base en prévention des risques professionnels

- La prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Les actions : "Protéger", "Examiner", "Faire alerter / alerter" et "Secourir" : La victime saigne abondamment

La victime s'étouffe

La victime se plaint de malaise

La victime se plaint de brûlures

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

La victime ne répond pas mais elle respire

La victime ne répond pas, elle ne respire pas (réanimation et mise en oeuvre du défibrillateur (DAE))

Option : Module(s) complémentaire(s) animé par JFC Formation nécessitant une durée supplémentaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession : risque qui nécessite, de la part du SST, une conduite à tenir complémentaire ou différente de celle enseignée dans sa formation de base, définie par le médecin du travail.



Modalités de suivi, d'évaluation et de validation. Durée de validité et Equivalence

- Modalités de suivi : Feuille collective d'émargement signée par demi-journée.

- Evaluation des compétences attendues : Evaluation certificative, critères définis sur la grille de certification de l'INRS.

- Evaluation de l'action de formation : Evaluation à chaud du niveau de satisfaction, réalisée en fin de formation et évaluation à froid disponible sur le site internet.

- Documents délivrés : Certificat SST selon résultat, Certificat de réalisation, Attestation de formation et de compétences.

- Validité, périodicité : Certificat valide 2 ans. Formation Maintien et Actualisation des Compétences SST à renouveler tous les deux ans au minimum.

- Taux réussite 100% - Equivalence : Le détenteur du certificat SST à jour est réputé détenir le certificat de compétences de citoyen de sécurité civile PSC1.